

SEANCE DU 09 FEVRIER 2015

L'an deux mil quinze, le 09 février 2015, le Conseil Municipal de la commune de SENIERGUES, légalement convoqué le 03 février 2015, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Michel THEBAUD, Maire.

Etaient présents : Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER Yoann BERGOUNIOUX, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Robert ESCAPOULADE, Angélique LAFON, Yvelise PAGANEL, Pascal RICHARD

Etait absent : Néant

Secrétaire de séance : Huguette MONESTIER

1 – DELIBERATION MODIFIANT LE TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI A TEMPS NON COMPLET :

Compte tenu de l'entente qu'il y a eu avec la commune de Vaillac concernant le temps de travail de Monsieur Christian MANIE, Agent communal commun aux deux collectivités, à savoir une augmentation de quatre heures pour la commune de Séniergues, il convient donc de modifier la durée hebdomadaire de service de l'emploi correspondant sur la commune de Séniergues.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :
Conformément aux dispositions fixées aux articles 34 et 97 de la loi du 26 janvier 1984, de porter la durée du temps de travail de l'Adjoint technique Territorial de 1^{ère} classe à temps non complet créé pour une durée de 12 heures par semaine à **16 heures par semaine à compter du 1^{er} janvier 2015.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-928 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu l'avis favorable de la commission paritaire en date du 21 janvier 2015,

Vu le tableau des emplois,

Décide, à l'unanimité :

- D'adopter la proposition du Maire
- De modifier ainsi le tableau des emplois
- D'inscrire au budget les crédits correspondants

2 – DEVIS TRAVAUX EGLISE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis qu'il a reçus pour les travaux de l'Eglise, à savoir :

- Devis de Monsieur Jean-Luc ROUGIE pour les travaux de sécurisation du garde-corps de l'étage + Révision de l'imposte de la porte + le changement de la rampe de l'escalier pour un montant TTC de 1 152 €. (Revoir le devis avec TVA à 10 %)
- Devis de l'entreprise CHALVET pour les travaux de peinture de la porte pour un montant TTC de 336 € 60.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à ces deux devis et charge Monsieur le Maire du suivi.

3 – DEVIS CHEMIN DE LINE :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux devis qu'il a reçu pour la réfection du Chemin de Line, à savoir :

- Devis de Mr Gilbert CANDAILLE pour un montant de 2 610 € TTC
- Devis de l'entreprise TAC : Monsieur GANIL pour un montant de 3 000 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable au devis de Monsieur GANIL et charge Monsieur le Maire du suivi.

4 – MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'un Plan Communal de Sauvegarde avait été instauré par Madame Huguette MONESTIER et Monsieur Bernard AUVRAY et qu'il serait nécessaire de le mettre à jour.

Pour cela il faudrait que quelques membres du Conseil y travaillent.

Après discussion, une commission s'est mise en place avec les membres suivants : Michel THEBAUD, Huguette MONESTIER, Pascal RICHARD, Jean-Jacques DELBERT, Robert ESCAPOULADE, Magali CLAMAGIRAND et Yvelise PAGANEL. Une réunion aura lieu le 24 Février 2015 à 20 heures 30.

5 - TRANSFERT D'UNE VOIE COMMUNALE N°VC 9 EN VOIE COMMUNAUTAIRE SUR LA COMMUNE DE SENIERGUES :

Vu, la voie communale n° 9 sur la commune de Séniergues de 105 ml, Le Maire propose au Conseil Municipal de classer en voirie communautaire 105 ml de la voie communale suivante :

- VC n°9 allant de la VCC 7 à la VCC 8, d'une longueur de 105 mètres linéaire, desservant les maisons d'habitations. (Ci-joint le plan cadastral indiquant la voie concernée).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le transfert de la longueur de la voie ci-dessus et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour que la voie devienne intercommunale.

6 – QUESTIONS DIVERSES :

A – CONTRAT D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu de l'Entreprise INEO le nouveau contrat d'entretien des installations de l'Eclairage public.

Sachant que désormais l'entretien a été transféré à la FDEL, le Conseil Municipal suspend sa décision.

B – CONCOURS DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil Général en date du 26 janvier 2015 relatif à l'obtention d'une subvention de 155 € concernant la participation de la commune au concours des villes et villages fleuris.

C – AMENDES DE POLICE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier du Conseil Général concernant les nouvelles modalités concernant l'obtention d'une subvention au titre des Amendes de Police.

Les dossiers sont à déposer avant le 30 avril 2015.

La commune pourrait prétendre à cette subvention sur le programme d'aménagement de la RD 10.

D – DEPOT PERMIS DE CONSTRUIRE :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que depuis la dernière séance, un seul dépôt de permis de construire a été déposé, celui de Monsieur Jacques MATEU pour une extension de sa maison d'habitation.

E – FDEL : NOUVELLES MODALITES DE FINANCEMENT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la FDEL participe à hauteur de 45 % au lieu de 35 % sur les travaux d'éclairage public.

F – RECENSEMENT POPULATION AU 1^{ER} JANVIER 2015 :

Monsieur le Maire précise qu'il a reçu un courrier de l'INSEE nous indiquant que la population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2015, pour notre commune, est de 130 habitants.

G – MODIFICATION LIMITES TERRITORIALES DE MONTFAUCON - SENIERGUES :

A la demande de la Sous Préfecture, un courrier doit leur être adressé, sollicitant les services de l'Etat pour le lancement de cette procédure.

H – INFOS DIVERSES :

Monsieur le Maire fait part :

- D'un rendez-vous avec Monsieur BERGOUNIOUX Jean-Louis avec Monsieur le Sous Préfet (dossier PRL)
- Cimetière : Des devis ont été demandés pour un columbarium et un jardin du souvenir

- Monsieur Jean-Luc TOCAVEN doit nous faire parvenir un devis pour effectuer un caniveau afin de canaliser l'eau au garage.
- Suite aux élections départementales, une réunion publique organisée par Monsieur Serge RIGAL et Madame Danielle DEVIERS, aura lieu le 17 mars à 18 heures 30 au Foyer Rural.
Monsieur Serge RIGAL et Madame Danielle DEVIERS seront présents à la Mairie le 10 février à 16 heures pour rencontrer le Conseil Municipal.
- Que la commission du bulletin municipal se réunisse pour le finaliser.

I – TOUR DE TABLE :

- Robert ESCAPOULADE : demande pourquoi l'Eglise est fermée pendant la saison estivale. L'ouverture se fera à la demande et c'est Monsieur Pascal RICHARD qui détient les clés.
- Huquette MONESTIER : Précise que la taxe des ordures ménagères passera à 10,54 % au lieu de 10,33 % en 2014.
Un concert de théâtre musique électro aura lieu le 7 mars à 20 heures 30 au Foyer rural.
- Yoann BERGOUNIOUX : rappelle le problème des chiens de chez BONNASSIE à Mazéou
- Pascal RICHARD : demande les horaires de passage du ramassage des ordures ménagères
- Michel MESPOULET : donne le compte rendu du programme de voirie 2015 pour un montant de 21 926 € 39. Il précise que l'enveloppe globale de la voirie est à la baisse (518 750 €)
- Yvelise PAGANEL : a assisté à la réunion « Urbanisme et Economie » et PLUI
- Angélique LAFON : précise que l'Accueil de Loisir sans hébergement est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2015 le mercredi après-midi. Le service comprend le repas de midi, le goûter ainsi que le transport de Montfaucon.
- Jean-Jacques DELBERT : précise qu'à la dernière location, les volets du Foyer rural sont restés ouverts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 45 minutes.